



LES ARCHERS DES BASTIDES

PENNE D'AGENAIS – SAINT-SYLVESTRE

N° Agrément D.D.J.S. 4701203 711- N° Agrément F.F.T.A. 1047142– N° Prefecture 4898 Siège Social Mairie de Penne d'Agenais

A P : Mme Paradinas Janic, 3055 Rt de Bonneval 47340 HAUTEFAGE LA TOUR, T.A.JANIC@wanadoo.fr

Amis Archers,

Penne, le 06 octobre 2025

Les Archers des Bastides sont heureux de vous inviter au concours officiel du club,
sélectif pour le Championnat de France.

TIR À 18M

DIMANCHE 02 NOVEMBRE 2025

GYMNASSE ROGER MAUREL A PENNE D'AGENAIS

Site FERRIE. 44.3849449157715 lat / 0.844250857830048lng

FLECHAGE A L'ARRIVEE SUR LES COMMUNES DE PENNE ET SAINT-SYLVESTRE

1 DEPART, RYTHME A.B/C.D:

13H OUVERTURE DU GREFFE ET INSPECTION DU MATERIEL

14 H, 3 VOLEES D'ENTRAÎNEMENT – DEBUT DES TIR A LA SUITE DES VOLEES D'ENTRAÎNEMENT

17H 30, environ résultats,

Arc classique, U18 à S 3 : Blasons 40 cm, U13, U15: blasons 60 cm, U11 blason 80cm,

Trisplot sur demande à l'inscription

Arc nu, U18 BB : Blason 60 cm, U21 à S3 BB : Blason 40 cm

Arc à poulies , U 15 à S 3 : trisplot 40cm ,

Arbitres : Mme J Paradinas, Mr J Sottoriva

LICENCE A JOUR AVEC PHOTO ou Pièce d' Identité

Tenue en fonction de la réglementation

en vigueur – chaussures de sport

GYMNASSE NON CHAUFFE

REMISE DES PRIX VERS 17h 30

RESPONSABLE DES INSCRIPTIONS :

Janic PARADINAS 06 37 77 64 93

T.A.JANIC@wanadoo.fr

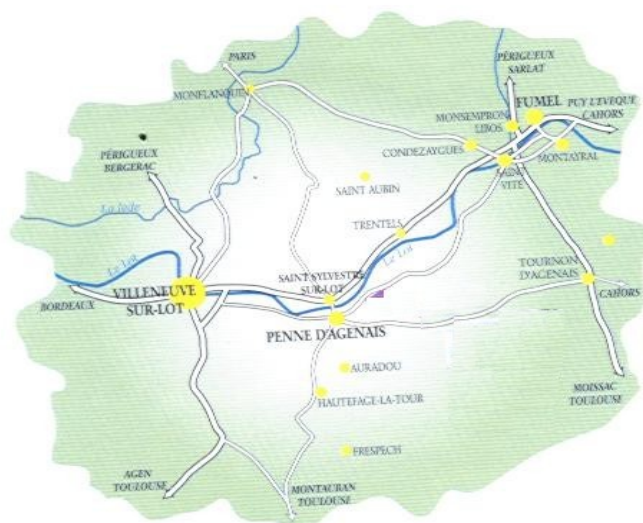
ENGAGEMENT:

signaler le blason (si trisplot en classique)

U18 à S3 10 €

U11 à U15.... 7 €

INSCRIPTIONS DANS L'ORDRE D'ARRIVEE ,



BUVETTE SUR PLACE

